



# **Swiss Volley**

## **Trucs & astuces**

**Pour les clubs et les entraineurs**

Version 2015

### SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Avant-propos</b> .....	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Les clubs de volleyball</b> .....	<b>5</b>
2.1	Fonder et diriger un club .....	5
2.2	Mettre en place le travail avec la relève.....	5
2.2.1	La philosophie d'entraînement .....	5
2.2.2	Les entraîneurs.....	5
2.2.3	Les joueurs et les joueuses.....	6
2.2.4	Les salles de gymnastique et les jours d'entraînement .....	6
2.2.5	Les tailles des groupes.....	6
2.2.6	La durée des entraînements .....	7
2.2.7	Les compétitions .....	7
2.2.8	Le coach J+S.....	7
2.3	Aspects financiers .....	8
2.3.1	Le modèle du bénévolat.....	8
2.3.2	Le modèle de l'indemnité.....	8
2.3.3	Les cotisations des membres .....	9
2.3.4	Le sponsoring .....	9
2.3.5	Les donateurs et les membres passifs.....	9
2.3.6	Jeunesse+Sport.....	10
2.3.7	Le Fonds sportif Swisslos / la Loterie Romande .....	10
2.4	Les projets de Swiss Volley .....	10
2.4.1	school volley.....	10
2.4.2	Kids Volley .....	10
2.4.3	«Coach the Coach».....	10
<b>3</b>	<b>Les entraîneurs</b> .....	<b>11</b>
3.1	Conseils pratiques pour le travail avec la relève .....	11
3.1.1	Entraîner des joueurs et des joueuses .....	11
3.1.2	Promouvoir des joueurs et des joueuses .....	11
3.1.3	La voie de la formation.....	12
3.1.4	La méthodologie.....	12
3.1.5	La planification de l'entraînement .....	13
3.1.6	Le programme d'entraînement.....	13
3.1.7	Des exercices? .....	14
3.1.8	Le feed-back .....	14
3.2	Les aides à l'entraînement.....	15
3.2.1	Les Swiss Volley Guidelines .....	15
3.2.2	Les manuels J+S.....	15
3.2.3	Les aides générales à l'entraînement.....	15
3.2.4	La FIVB .....	16
3.3	La formation et le perfectionnement .....	16

<b>4</b>	<b>Swiss Volley et ses associations régionales.....</b>	<b>17</b>
4.1	Les rôles .....	17
4.2	Les championnats de la relève.....	18
4.3	Les coordonnées de Swiss Volley.....	19
4.4	Les coordonnées des associations régionales .....	19
<b>5</b>	<b>Le concept de la relève de Swiss Volley.....</b>	<b>20</b>
5.1	Détection des talents .....	20
5.2	La SAR (Sélection de l'Association Régionale) .....	20
5.3	Talent School.....	21
5.4	Les équipes nationales de la relève de volleyball et de beach volley.....	21
5.5	La Swiss Olympic Talent Card.....	21
<b>ANNEXE</b>		
<b>A.</b>	<b>FAQ .....</b>	<b>22</b>
<b>B.</b>	<b>Exemple: Volley Espoir Biel   Bienne.....</b>	<b>26</b>
<b>C.</b>	<b>Cotisations salariales pour les employeurs et les salariés.....</b>	<b>27</b>
<b>D.</b>	<b>Feuilles de calcul pour les cotisations de membre .....</b>	<b>28</b>

### 1 Avant-propos

Parallèlement à l'élaboration du projet «school volley 2016», l'idée a éclos d'offrir à tous les clubs et les entraîneurs intéressés un ouvrage spécialisé qui contiendrait toutes les informations relatives au thème du «travail avec la relève» et de l'«entraînement dans le domaine de la relève» dans un seul et même guide.

C'est ainsi que sont nés les «Trucs et astuces pour les clubs et les entraîneurs». L'objectif de ce document est de regrouper le «savoir-faire» des clubs et des associations de volleyball, et de mettre celui-ci à la disposition de tous les autres clubs pour que le volleyball suisse puisse profiter à l'avenir des bonnes idées de tous.

*Alors, si vous avez une bonne idée, des questions ou des remarques, contactez-nous!*

Par ailleurs, nous souhaitons répondre aux questions suivantes qui sont souvent posées:

- Comment améliorer le travail avec la relève dans un club?
- Comment trouver des entraîneurs?
- De quelles possibilités de formation et de perfectionnement les entraîneurs disposent-ils?
- Quelles sont les missions de Swiss Volley et de ses associations régionales?
- Comment fonctionne la promotion sportive des joueurs et des joueuses en Suisse?

Les réponses sont basées sur l'immense expérience des collaborateurs de Swiss Volley. Nous espérons que vous trouverez ici des informations qui vous aideront dans votre travail au sein de votre club ou avec les jeunes.

Nous vous remercions de votre engagement en faveur de la relève du volleyball et vous souhaitons une bonne lecture!

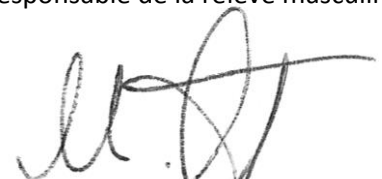
Responsable de la relève féminine



Johannes Nowotny

[Johannes.Nowotny@volleyball.ch](mailto:Johannes.Nowotny@volleyball.ch)

Responsable de la relève masculine



Marco Fölmli

[Marco.Foelmli@volleyball.ch](mailto:Marco.Foelmli@volleyball.ch)

## 2 Les clubs de volleyball

Les clubs de volleyball sont le cœur de Swiss Volley. Chaque année, quelque 35 000 joueurs et joueuses licenciés jouent et s'entraînent dans les clubs. Et environ le même nombre de joueurs et de joueuses jouent et s'entraînent dans les championnats de l'Easy League ainsi que dans les différentes organisations des clubs de gymnastique.

Les clubs de volleyball sont membres de l'une des quinze associations régionales de Swiss Volley. Certains d'entre eux sont également membres d'autres associations, comme la Fédération suisse de gymnastique.

### 2.1 Fonder et diriger un club

À partir d'un certain âge (généralement à partir des M15), un club doit s'affilier à l'association régionale de Swiss Volley, en tant que forme juridique, pour que les équipes puissent participer aux championnats régionaux officiels.

L'organisation «[vitamine b](#)» donne des conseils et des astuces très clairs sur la manière de fonder et/ou de diriger un club.

Les prescriptions légales concernant les clubs se trouvent dans le Code civil (CC) (art. 60 ss). Vous trouverez de plus amples informations sur les prescriptions légales [ici](#).

Sur le site Internet de «[sportcliv.ch](#)», vous trouverez également des informations pratiques, des documents et des modèles pour bien organiser la direction d'un club.

### 2.2 Mettre en place le travail avec la relève

Le défi lors de la mise en place d'une section consacrée à la relève consiste à ouvrir le premier groupe, à trouver des entraîneurs adaptés et à gagner l'intérêt des premiers joueurs et joueuses pour le sport.

Une fois cette étape accomplie, le développement et le maintien des structures de la relève vont souvent de soi, notamment lorsque les entraîneurs recrutés possèdent de bonnes compétences sociales.

#### 2.2.1 La philosophie d'entraînement

Pour bien fonctionner, un club axé sur la relève a besoin d'entraîneurs qui poursuivent une philosophie commune. Celle-ci doit englober la formation tactique et technique, et représenter la méthodologie appliquée à l'entraînement mais aussi les valeurs et les objectifs du club. Il est judicieux que les entraîneurs expérimentés définissent les objectifs ou abordent le sujet avec leurs collègues plus jeunes. La mise en œuvre de ces philosophies demande souvent du temps. Aussi est-il préférable de ne pas les modifier tous les ans. L'idéal est donc que le comité ou le chef technique soit responsable de cette philosophie d'entraînement.

Les brochures J+S et les Swiss Volley Guidelines contiennent des conseils précieux à ce sujet.

#### 2.2.2 Les entraîneurs

Les entraîneurs sont la clé d'un travail réussi avec la relève au sein d'un club. Leur engagement est déterminant pour le succès du domaine de la relève.

Lors du choix de l'entraîneur qui sera chargé de l'entraînement d'un groupe d'entraînement, il convient de tenir compte du fait que plus les joueurs et joueuses sont jeunes, plus les compétences sociales de l'entraîneur sont essentielles. L'entraîneur pourra toujours acquérir les compétences techniques requises dans un délai relativement court. J+S (Jeunesse+Sport), les associations régionales et Swiss Volley proposent dans ce domaine de nombreuses offres et encouragent les entraîneurs à améliorer leurs compétences techniques avec des offres de perfectionnement, des documents et des projets «Coach the Coach».

Selon la structure du club, soit les entraîneurs sont bénévoles, soit ils perçoivent une indemnité. Comme il est de plus en plus difficile de trouver des entraîneurs, nous recommandons même aux petits clubs d'introduire un modèle d'indemnité pour le domaine du travail avec la relève.

### 2.2.3 Les joueurs et les joueuses

Adopter l'attitude «Les joueurs et les joueuses sont là, nous n'avons plus qu'à les trouver!», c'est franchir le premier pas important. Il est généralement possible de faire de la publicité pour son sport en contactant les écoles ou les enseignants qui se trouvent dans l'environnement direct du club. Si le club a la possibilité d'intervenir dans une école, la première impression est primordiale. Ces entraînements de présentation doivent donc éveiller l'intérêt des élèves en leur montrant que le volleyball est amusant! Il est également important de faire de la publicité pour son propre compte: distribuez des prospectus sur lesquels vous indiquez un interlocuteur concret pour les parents et les enfants, ainsi qu'un entraînement de suivi concret à une date proche de l'intervention dans l'école.

Une autre possibilité, encore très peu mise en pratique, consiste à utiliser les terrains de beach volley qui sont maintenant disponibles dans la plupart des piscines extérieures. En organisant des unités d'entraînements et des tournois gratuits à la piscine pendant les vacances scolaires, vous établissez le contact avec les enfants et facilitez ainsi souvent le transfert dans la salle de gymnastique. Lors de ces entraînements, pensez également à éveiller l'intérêt des baigneurs pour le sport.

### 2.2.4 Les salles de gymnastique et les jours d'entraînement

L'idéal est que les joueurs et les joueuses s'entraînent dans la salle de gymnastique de l'école qu'ils fréquentent ou dans les environs immédiats de celle-ci. La taille de la salle n'a aucune importance pour les débutantes et les débutants. L'essentiel pour garantir un bon entraînement est de pouvoir étendre un filet longitudinal (dans la longueur du terrain de volleyball) pour pouvoir diviser la salle en trois petits terrains.

Dans la plupart des cantons, les jeunes peuvent s'entraîner le mercredi après-midi, mais également tous les jours en fin de journée, après avoir terminé l'école. Dans certaines écoles, la fenêtre de temps disponible à midi peut également être utilisée pour de brèves unités d'entraînement.

Dans certains cantons, le service cantonal des sports autorise un club à encadrer le sport scolaire facultatif, en accord avec l'école. Certains cantons soutiennent même financièrement ce genre d'engagement. Pour plus de renseignements, merci de vous adresser à l'association régionale de Swiss Volley ou au service cantonal des sports.

### 2.2.5 Les tailles des groupes

Le volleyball est un sport dans lequel l'environnement social compte énormément pour les joueurs et les joueuses. Cet attachement au respect permet d'avoir des groupes importants. Pour les groupes de plus de 16 joueurs et joueuses, sans compter l'entraîneur, nous recommandons de faire appel à au moins un(e) auxiliaire, par ex. d'anciens joueurs et joueuses, afin de garantir un entraînement de qualité. La présence d'auxiliaires permet de diviser l'équipe en groupes de niveaux et d'encourager chaque joueur et joueuse de manière plus individualisée.

Pour la tranche d'âge des Kids Volley (5-10 ans) et des M13 (11-12 ans), il est possible de former des groupes de 24 joueurs et joueuses au maximum. Dans une salle de gymnastique normale, il est possible d'obtenir trois mini-terrains en séparant le terrain avec un filet longitudinal et d'entraîner 24 joueurs et joueuses dans trois groupes de niveaux. Dans cette tranche d'âge, nous recommandons également de former des groupes d'entraînement mixtes, car les garçons n'ont pas encore d'avantages physiques sur les filles et les groupes mixtes sont favorables à un climat de compétition positif au sein du groupe d'entraînement. Lorsque les joueurs et les joueuses passent sur le grand terrain (à partir des M15, voire M17 dans certaines régions), les tailles des groupes doivent être réduites à 16-18 joueurs et joueuses. Cette diminution doit être bien réfléchie et préparée, l'objectif étant de garder tous les joueurs et joueuses de volleyball!

Pour cela, les joueurs et joueuses très doués pourraient sauter une catégorie d'âge ou il pourrait être judicieux de mettre en place une collaboration avec un club voisin, par exemple pour constituer trois groupes jouant sur un grand terrain à partir de deux groupes jouant sur des mini-terrains.

### 2.2.6 La durée des entraînements

Les plages d'entraînement dans les salles de gymnastique sont très prisées. La plupart du temps, un groupe d'entraînement dispose de maximum 90 minutes sur le terrain. Mais rien n'empêche l'équipe d'être active avant ou après. Il est par exemple possible de travailler la stabilité du tronc avant l'entraînement (dans les vestiaires, dans les tribunes, dehors en été, etc.), car ces exercices ne requièrent pas beaucoup d'échauffement. Les exercices de récupération (Blackroll, étirements ou raffermissements) ou d'échauffement peuvent être effectués après l'entraînement. Il est également conseillé de remettre toutes les discussions relatives à l'organisation à après l'entraînement. De cette manière, les 90 minutes d'entraînement sur le terrain sont consacrées à jouer au volleyball sans négliger le reste.

### 2.2.7 Les compétitions

Quiconque s'entraîne au volleyball veut aussi y JOUER. C'est pourquoi les tournois Kids Volleyball, les mini-tournois ainsi que les championnats de l'association régionale de Swiss Volley sont très importants pour garder les joueurs et les joueuses motivés.

Plus ceux-ci ont la possibilité de jouer, mieux c'est! Lorsqu'un groupe de 24 joueurs et joueuses forment 3 à 4 mini-équipes, toutes et tous peuvent jouer. Outre les tournois Kids Volleyball, ils peuvent participer à des mini-tournois M13. Les mini M13 peuvent participer aux championnats M15 s'ils souhaitent faire plus de matches pendant l'année.

Pour inscrire certains joueurs et joueuses dans plusieurs équipes, il est recommandé de numéroter les maillots de 1 à 99. De cette manière, les joueurs et joueuses n'ont besoin que d'un maillot, qu'ils peuvent porter au sein de différentes équipes (**ATTENTION**: selon le règlement, cette pratique est actuellement impossible dans certaines associations régionales!). La coordination entre les entraîneurs s'en trouve ainsi considérablement facilitée.

Région	Numéro 1 à 99 autorisé	Région	Numéro 1 à 99 autorisé	Région	Numéro 1 à 99 autorisé
Genève		Fribourg	non	Suisse centrale	oui
Vaud	non	Berne		Zurich	oui
Valais	non	Soleure		Suisse nord-est	oui
Neuchâtel		Bâle	oui	GSGL	oui
Jura-Seeland		Argovie	non	Tessin	oui

État saison 2015/2016

### 2.2.8 Le coach J+S

Pour proposer des cours Jeunesse+Sport (J+S), le club a besoin d'un coach J+S, à qui les intérêts du programme J+S sont présentés lors d'un cours du soir. Le coach J+S est l'interlocuteur du club et de ses membres pour toutes les questions relatives au programme J+S. En règle générale, il propose les cours J+S au début de la saison. À la fin de la saison, il vérifie que les entraîneurs ont complété correctement le contrôle de présence et il règle les comptes relatifs aux cours J+S avec le service cantonal des sports.

En outre, le coach J+S est chargé de veiller à ce que les entraîneurs assistent régulièrement à des perfectionnements. Il se renseigne sur les possibilités de perfectionnement correspondantes auprès de J+S et des associations, et il conseille les entraîneurs à cet égard.

Vous trouverez [ici](#) toutes les informations pour les coaches J+S.

### 2.3 Aspects financiers

Vous trouverez également une multitude d'idées et de conseils sur ce thème sur le site Internet de [sportclic.ch](http://sportclic.ch).

#### 2.3.1 Le modèle du bénévolat

Le bénévolat est le «pilier du sport suisse». Selon le rapport de Swiss Olympic, près de 735 000 volontaires s'engagent chaque année dans le sport suisse, dont 285 000 bénévoles. Ces derniers fournissent annuellement près de 41 millions d'heures de travail, qui représentent une valeur matérielle de près de 2 milliards de francs.

Swiss Olympic rassemble en permanence des chiffres et des faits sur ce sujet. Vous les trouverez [ici](#).

Toutefois, la plupart des clubs ont de plus en plus de difficultés à motiver leurs membres à travailler bénévolement ou à prêter main forte. Il est donc important d'étudier les raisons pour lesquelles les gens s'intéressent au bénévolat. Une étude menée en 2002 par l'Université de Bonn donne un petit aperçu de ce sujet. Vous trouverez l'étude [ici](#) (en allemand).

En résumé, les bénévoles s'engagent pour le plaisir de travailler et pour la possibilité de s'investir dans un projet. Un point central joue ici un rôle décisif: la reconnaissance personnelle des membres entre eux et les méthodes de direction adoptées par le comité du club. Celles-ci sont déterminantes dans le degré d'engagement des membres pour le club.

Cette étude met en avant le fait que les femmes s'engagent davantage dans l'encadrement et les hommes davantage dans des fonctions, par exemple au sein d'un département ou du comité. Si l'on applique ces résultats à un club de sport, les interlocuteurs que sont les entraîneurs devraient principalement être les mères des enfants encadrés. Il faudrait également convaincre d'anciennes joueuses relativement tôt, lorsqu'elles sont actives, de devenir entraîneurs.

Vous trouverez des conclusions similaires ainsi que d'autres conseils pour les clubs qui travaillent avec des bénévoles sur le site Internet de [Swiss Olympic](http://Swiss Olympic).

#### 2.3.2 Le modèle de l'indemnité

Pour le travail dans le domaine de la relève, il arrive souvent que les heures d'entraînement en fin d'après-midi ou en début de soirée coïncident avec les heures de travail et que les personnes intéressées puissent difficilement s'engager. C'est la raison pour laquelle les entraîneurs doivent être indemnisés financièrement pour leur investissement, de manière à ce qu'ils puissent encadrer les joueurs et les joueuses de la relève. Outre l'indemnité pour l'encadrement direct lors de l'entraînement, les clubs attendent également de ces entraîneurs qu'ils soient disposés à s'engager bénévolement dans le domaine de la gestion de groupes.

Le modèle de l'indemnité des entraîneurs est basé sur les recommandations de l'organisation «[Swiss Coach](#)»; c'est à partir de celui-ci qu'est élaboré un modèle d'indemnité pour les entraîneurs correspondant.

Les recommandations ci-dessous sont valables pour les entraîneurs ayant une activité principale civile ainsi que pour les étudiantes et les étudiants. L'encadrement lors des matches et le week-end peut être facturé selon le nombre d'heures travaillées sur une base forfaitaire. Le montant total doit toujours être fixé par écrit d'un commun accord AVANT le début de la saison.

- Entraîneurs avec une formation J+S env. CHF 25.-/heure d'entraînement

Le taux horaire d'un entraîneur expérimenté peut varier du tarif horaire indiqué. Un entraîneur est dit «expérimenté» dès lors qu'il a travaillé env. 600 heures dans cette catégorie d'âge. Les entraîneurs sans formation J+S perçoivent leur indemnité après déduction des recettes provenant des fonds J+S.



### 2.3.3 Les cotisations des membres

Un club qui indemnise ses entraîneurs dans le domaine de la relève et qui n'a pas de sponsors, de donateurs ou d'autres donations, doit couvrir ses recettes notamment grâce aux cotisations des membres.

Cotisation des membres calculée	Kids Volley & MINI Taille des groupes 20-24		Grand terrain Taille des groupes 14-16	
	Entraîneurs à CHF 25.-/h	Entraîneurs à CHF 30.-/h	Entraîneurs à CHF 25.-/h	Entraîneurs à CHF 30.-/h
1x / semaine, 90 min d'entraînement	env. CHF 123.-	env. CHF 158.-	env. CHF 235.-	env. CHF 267.-
2x / semaine, 90 min d'entraînement	env. CHF 197.-	env. CHF 243.-	env. CHF 343.-	env. CHF 414.-

Au premier abord, ces cotisations des membres semblent très élevées, mais elles sont très inférieures à la plupart des cotisations demandées dans les autres sports d'équipe (football, hockey sur glace, etc.). Pour les membres aux revenus modestes, il est recommandé d'introduire des contributions d'encouragement ou de chercher des sponsors afin de permettre à ces personnes de devenir membres.

Dans l'annexe B, vous trouverez l'exemple du Club Volley Espoir Biel/ Bienne, qui a mis en œuvre un modèle similaire avec succès.

Vous trouverez les feuilles de calcul relatives à ces exemples ainsi que des informations sur les cotisations des employeurs dans l'annexe D. Celles-ci doivent être adaptées en fonction de la situation au sein du club et des accords convenus avec les entraîneurs, de même qu'en fonction de la réglementation, variable d'un canton à l'autre, relative aux cotisations des employeurs.

### 2.3.4 Le sponsoring

Le sponsoring à grande échelle est une entreprise difficile pour un petit club. Sans gros impact sur le public et avec peu d'attention dans les médias, la réussite dépend de l'habileté et du réseau de chaque membre. Un club a donc intérêt à se mettre en réseau ou à essayer de recruter des personnes chargées des tâches de direction qui disposent de contacts dans le monde économique. Il peut s'agir de politiciens locaux, mais également d'agents économiques locaux qui ont à leur tour des relations avec de potentiels sponsors.

Le sponsoring en nature est généralement facile à obtenir, notamment pour les manifestations directes ou pour une personne directement.

Il est par exemple possible que le sponsor personnel d'une joueuse paye la cotisation de membre de celle-ci et verse un petit forfait de sponsoring au club.

À plus grande échelle, il est aussi possible de chercher un sponsoring ou un partenariat médiatique avec un journal local ou régional. Le club achète des emplacements d'annonces à prix préférentiel au journal (sponsoring en nature du journal au club) et peut proposer ces possibilités de contact à ses propres sponsors comme emplacement (contact client, image), qui peut à son tour être vendu. Ces annonces publiées peuvent être de la publicité pour des manifestations ou elles peuvent être utilisées par le club en général.

Soulignons cependant que les sponsors souhaitent être encadrés, mentionnés et informés. Ils attendent par exemple des remerciements lors d'une fête, une invitation à un apéritif organisé par le club ou la mention de leur nom lors de manifestations.

Pensez également que plusieurs petits sponsors peuvent être d'un grand support en définitive!

### 2.3.5 Les donateurs et les membres passifs

Les membres passifs et les donateurs peuvent être d'une grande aide financière pour le club. Une faible contribution leur permet de rester liés au club et d'aider la prochaine génération.

En contrepartie, ils sont informés du devenir du club et invités à l'Assemblée générale ainsi qu'à d'autres manifestations du club.

### 2.3.6 Jeunesse+Sport

Jeunesse+Sport (J+S) offre à tous les clubs de sport qui travaillent avec des entraîneurs formés J+S la possibilité de faire subventionner leurs entraînements via le service cantonal des sports.

La contribution s'élève actuellement à CHF 1,30/joueur et joueuse/heure et représente une aide considérable pour les cotisations de membre d'un joueur ou d'une joueuse. Pour obtenir plus de renseignements sur ce thème, vous pouvez contacter les [services cantonaux J+S](#).

### 2.3.7 Le Fonds sportif Swisslos / la Loterie Romande

Les cantons alémaniques et le Tessin disposent du Fonds sportif Swisslos, qui est généralement géré par le service cantonal des sports. En Suisse romande, l'équivalent est la Loterie Romande. Ce pot est financé avec l'argent gagné grâce à la loterie et avec les recettes récoltées lors de manifestations.

Chaque canton a ses propres réglementations en matière de versement. Mais la plupart verse des aides financières pour les camps d'entraînement, les perfectionnements, les achats de matériel à grande échelle et la mise sur pied de clubs.

Informez-vous auprès du [service des sports de votre canton](#)!

## 2.4 Les projets de Swiss Volley

Swiss Volley et les associations régionales y afférentes s'efforcent en permanence d'encourager le domaine du sport de masse à tous les niveaux. Vous trouverez ci-après une brève description des projets de Swiss Volley destinés à aider directement les clubs à faire une meilleure offre et, partant, à s'agrandir.

### 2.4.1 school volley

Le projet a pour but de mettre les clubs et les écoles en relation afin d'offrir la possibilité aux premiers de motiver les élèves à rejoindre un club directement dans les écoles.

Entretenir de bons contacts avec les écoles et les enseignants est fondamental pour gagner continuellement de nouveaux membres.

Vous trouverez des informations plus précises ainsi que les coordonnées d'un interlocuteur [ici](#).

### 2.4.2 Kids Volley

Sous la devise «Les plus jeunes jouent au Kids Volley», un nouveau projet a été lancé en 2011/2012, qui présente une variante du volleyball avec laquelle des joueurs et des joueuses peuvent jouer au volleyball à partir de 5 ans.

Le projet se déroule fort bien et est pour tous les clubs qui l'ont introduit la garantie d'un travail durable avec la relève.

Vous trouverez des informations plus précises ainsi que les coordonnées du chef de projet [ici](#).

Vous trouverez la brochure Kids Volley et des exemples de séances d'entraînement [ici](#).

### 2.4.3 «Coach the Coach»

Le projet national «Coach the Coach» doit permettre aux clubs ainsi qu'à leurs entraîneurs d'obtenir des explications de première main sur les contenus des Swiss Volley Guidelines.

À cette fin, un représentant de Swiss Volley ou un entraîneur formé par Swiss Volley se rendra directement dans le club pour expliquer sur place les principaux éléments techniques, ainsi que pour apporter son aide et donner des conseils.

Ce projet sera disponible dès la saison 2016/2017.

### 3 Les entraîneurs

#### 3.1 Conseils pratiques pour le travail avec la relève

En tant qu'entraîneur dans le sport de masse, vous devez vous poser quelques questions importantes:

- Pourquoi les enfants et les adolescents viennent-ils à l'entraînement de volleyball?
- Qu'est-ce qui les motive?
- Qu'est-ce qui les stimule?

Les réponses seront diverses et variées, mais

- le plaisir d'une manière générale,
- le plaisir de jouer et surtout
- l'aspect social d'un groupe,

seront toujours au premier plan. Il convient donc de tenir compte de ces réflexions lors de la planification de l'entraînement. En définitive, cela signifie que:

- Vous jouez au volleyball lors de chaque entraînement!
- Le volleyball a la priorité, nous entraînons exclusivement le volleyball!
- L'entraînement est basé sur des exercices, la technique est le moyen d'atteindre le but!

##### 3.1.1 Entraîner des joueurs et des joueuses

Les entraîneurs entraînent des joueurs et des joueuses à jouer au volleyball. Nous pouvons supposer que nos joueurs et joueuses sont disposés à apprendre et à progresser. Par notre comportement et notre entraînement, nous pouvons les motiver, les stimuler et les encourager, mais également les démotiver et les frustrer. Notre tâche principale consiste à trouver comment les soutenir du mieux possible dans leur processus d'apprentissage. Le moyen essentiel pour y parvenir est d'appliquer une méthodologie d'entraînement moderne et d'adopter un comportement correspondant avec les joueurs et joueuses sur et en dehors du terrain.

Les joueurs et joueuses, de même que nous, entraîneurs, apprenons mieux de l'interaction entre le succès et l'échec, entre le point et la faute. Gardez cela à l'esprit! Pendant l'entraînement et les compétitions, nos joueurs et joueuses doivent donc avoir la possibilité de tirer ces enseignements pour pouvoir progresser.

##### 3.1.2 Promouvoir des joueurs et des joueuses

Tout entraîneur s'est déjà retrouvé dans la situation où certains joueurs et joueuses apprennent plus rapidement ou plus lentement que d'autres, progressent plus rapidement ou plus lentement que d'autres, et s'ennuient rapidement pendant un entraînement, parce que vous exigez trop ou pas assez d'eux. Souvent, ces joueurs et joueuses se font remarquer de manière désagréable pendant l'entraînement.

Dans ce cas, l'entraîneur doit être conscient que l'âge chronologique ne permet pas de déterminer le niveau de développement d'un joueur ou d'une joueuse. La différence entre l'âge chronologique et l'âge biologique peut être de plus ou moins deux ans chez les adolescents. Ainsi, dans un groupe d'entraînement avec des enfants de 12 ans, certains sont développés comme des enfants de 10 ans, d'autres comme des enfants de 14 ans. Cela concerne aussi bien leur développement physique que psychique. C'est pourquoi les phénomènes décrits ci-dessus ne laissent en rien présager le talent d'un joueur ou d'une joueuse; ils sont biologiques. Les enfants qui se développent tôt et ceux qui se développent tard peuvent atteindre le même niveau de performance à l'âge adulte.

L'entraîneur doit donc bien réfléchir à la manière de stimuler et d'encourager ces joueurs et joueuses.

Pour déterminer si ce joueur ou cette joueuse, qui se développe lentement ou rapidement, est également un talent dans le sens de Swiss Volley, vous pouvez lui faire passer le simple [test](#) du talent, que vous trouverez sur notre site Internet. S'il s'agit d'un talent, il est essentiel de montrer au joueur ou à la joueuse les possibilités qu'offre le volleyball. Dans un tel cas, la participation à une détection SAR ou cadets est le premier pas essentiel dans la promotion du joueur ou de la joueuse.

### Les joueurs et joueuses qui se développent rapidement

Petit à petit, vous pouvez commencer à déléguer des tâches à ce joueur ou à cette joueuse pendant votre entraînement: diriger l'échauffement ou les étirements, réfléchir à des exercices, aider certains joueurs et joueuses pendant l'entraînement.

Pour son développement personnel, il peut être bénéfique de le ou la laisser s'entraîner plus souvent ou avec des joueurs et joueuses plus âgés. Si cela n'est pas possible au sein de votre club, il serait peut-être utile d'avoir une licence double avec un autre club ou, en dernier ressort, de changer de club.

### Les joueurs et joueuses qui se développent lentement

Ces joueurs et joueuses ont avant tout besoin de temps. Il est important qu'ils restent dans le même environnement social avec des jeunes de leur âge, mais que vous ne leur en demandiez pas trop sur le plan sportif.

Si cela est possible, vous pouvez intégrer ces joueurs et joueuses dans des classes d'âge inférieures (démarche possible dans certaines associations régionales grâce à des dérogations) ou dans la plus faible des deux équipes afin qu'ils puissent jouer davantage.

Dans ce cas également, la collaboration avec d'autres clubs peut s'avérer utile afin de trouver un environnement de compétition adéquat pour les joueurs et joueuses.

#### 3.1.3 La voie de la formation

C'est en forgeant qu'on devient forgeron! Si les joueurs et joueuses s'entraînent une à deux fois par semaine, l'entraîneur ne peut pas attendre d'eux qu'ils deviennent des volleyeuses et des volleyeurs parfaits. Lors de l'entraînement, il faut donc être prêt à faire des concessions sur la technique et avoir le courage de faire des impasses pendant la formation. Il n'est également pas possible d'effectuer raisonnablement des séances de musculation au sens propre du terme (en dehors de la stabilité du tronc et de l'entraînement de l'axe des jambes) avec un volume d'entraînement aussi réduit.

Ce qui compte pour jouer au volleyball, c'est de pouvoir lire le jeu et de maîtriser les bases techniques, telles que le service, la réception, la passe et l'attaque. Avec ces techniques, une équipe peut déjà atteindre rapidement un bon niveau de jeu.

Dès les premières années, il convient d'accorder une attention particulière à l'attaque, notamment chez les filles. Pour pouvoir bien attaquer, les joueurs et joueuses doivent être motivés à travailler sur la construction du jeu. Ils doivent d'abord apprendre à attaquer fort avant d'apprendre de nombreuses variantes.

Les filles comme les garçons doivent également apprendre la variante du swing block dès le moment où ils jouent sur grand terrain. Cette technique n'est pas difficile à apprendre, mais faire un bloc en se déplaçant sur le côté demande beaucoup d'entraînement.

#### 3.1.4 La méthodologie

Le modèle GAG (Global - Analytique - Global), qui est également enseigné dans les cours J+S, est le principe méthodologique selon lequel nous concevons nos unités d'entraînement.

Lors de la formation technique/tactique, vous devez donc vous concentrer d'abord sur les buts (tactique) de l'action et aborder en parallèle les différents points-clés (technique) (voir les directives techniques de Swiss Volley et ses vidéos).

### **Exemple de l'entraînement de la réception**

*Pour l'entraînement, il est important que les joueurs et joueuses connaissent le but de la réception:*

*la réception doit permettre à leur coéquipier ou coéquipière de faire une passe pour permettre à son tour à un coéquipier ou une coéquipière d'attaquer. Cela signifie que les balles doivent être hautes et, idéalement, suffisamment éloignées du filet pour que le joueur ou la joueuse puisse faire une passe sans gêne.*

*La mise en pratique de ce but dépend d'une bonne technique:*

*pour obtenir cette trajectoire de la balle, il est important, sur le plan technique, que les joueurs et joueuses adoptent une position d'attente avant de passer à l'action, et qu'ils essayent de se placer derrière la balle d'abord avec les jambes, avant de contrôler l'impulsion et la trajectoire avec le plateau de jeu.*

Il est primordial de toujours montrer aux joueurs et joueuses le but qui se cache derrière leur action. Vous pouvez leur expliquer avec des mots (on parle souvent trop pendant les entraînements!), mais il faut surtout que vous choisissiez des exercices qui parlent d'eux-mêmes. Vous pouvez ensuite aborder les points-clés techniques les uns après les autres, en faisant le lien avec les buts (tactique). Un point-clé d'une technique comme thème d'un entraînement est suffisant et vous permettra de former votre œil d'entraîneur à la recherche du détail!

### **3.1.5 La planification de l'entraînement**

Avant un entraînement, l'entraîneur doit se poser les questions suivantes:

- Qu'est-ce que mon équipe doit savoir mieux faire qu'avant?
- Quel est le but de l'entraînement?

Si vous avez UN thème (technique, tactique, système de jeu), réfléchissez à la manière de le souligner de manière optimale lors d'un match à la fin de l'entraînement.

À partir de ce match, planifiez au maximum deux exercices ayant, si possible, la même forme d'organisation, qui reprennent ce thème. Vous devez être conscient que chaque nouvelle forme d'organisation demande un certain temps d'adaptation aux joueurs et joueuses. Ils doivent d'abord être à l'aise avec la forme d'organisation avant de pouvoir commencer le véritable entraînement! Nous vous conseillons de donner un nom aux exercices compliqués régulièrement intégrés au programme d'entraînement, par ex. «Agnès». De cette manière, les joueurs et joueuses savent immédiatement de quoi il est question.

Avant ces exercices, prévoyez un entraînement général de volleyball qui reprend ce thème. Idéalement, organisez des matches sur terrain réduit (1+1, 2+2, 3+3 ou 4+4) avec ou sans exercices supplémentaires, pour que les joueurs et joueuses touchent souvent la balle. Les joueurs et joueuses ou les groupes en trop peuvent faire des exercices de musculation à côté du terrain: préparez des fiches d'entraînement à cette fin.

Au tout début de l'entraînement, vous pouvez, en fonction de l'âge, utiliser différents jeux polysportifs ou une brève mobilisation avec ou sans balle, en guise d'échauffement.

### **3.1.6 Le programme d'entraînement**

Si vous disposez de 90 minutes d'entraînement, alors les joueurs et joueuses doivent avoir une balle de volley à la main de la première à la dernière minute afin d'apprendre à la maîtriser.

Après un mot de bienvenue et un bref prélude à l'entraînement, vous devez aussitôt commencer les matches généraux pour s'échauffer. La plupart des joueurs et joueuses ont passé toute la journée à l'école: ils veulent bouger, alors c'est parti!

Proposez ensuite des matches sur terrain réduit pour travailler la technique du volleyball, toujours au-dessus d'un filet ou d'une corde/d'un filet longitudinal sous la forme 1 contre 1, 2 contre 2, 3 contre 3 ou 4

contre 4, selon la place et le nombre de joueurs et joueuses. Dès ce moment, veillez à corriger les erreurs commises en rapport avec le thème du jour. De cette manière, les joueurs et joueuses savent ce qu'ils vont apprendre ce jour-là. Il est primordial qu'ils puissent beaucoup toucher la balle.

Pour approfondir un thème spécial, vous pouvez poursuivre avec un exercice analytique qui montre une partie du match de manière simplifiée. Les contraintes sont réduites (moins de joueurs et joueuses, moins d'exercices, des directives claires), ce qui permet aux joueurs et joueuses de se concentrer plus facilement sur la technique ou de mettre en pratique une tactique.

Sur les 90 minutes d'entraînement, il faut qu'il y ait au moins une demi-heure de jeu: le mieux est de choisir une forme de jeu qui place le thème de l'entraînement au centre, de créer des variantes avec des règles qui motivent les joueurs et joueuses à mettre le thème en pratique (par ex. des points supplémentaires pour une attaque réussie, une bonne réception, etc.).

### 3.1.7 Des exercices?

L'Américain John Kessel a déclaré: «The game teaches the game», qui, traduit librement, signifie «C'est en jouant qu'on apprend à jouer!».

Lorsque vous mettez au point des exercices globaux et analytiques, vous devez donc vous demander:

- Cette situation est-elle importante pour mon jeu? Se présente-t-elle souvent?
- Cette situation se présente-t-elle de manière identique lors d'un match et lors d'un exercice?
- Pendant le match, que dois-je faire avant et après (par ex. smashes après et avant l'attaque)? De ce point de vue, de nombreux exercices analytiques classiques sont peu pertinents dans le volley-ball (exercices sans filet, exercices 1 contre 1, comme Poivre et sel). Les exercices analytiques de courte durée destinés à introduire et à transmettre la technique au niveau débutant font ici figure d'exceptions.

Pour changer et répéter des exercices globaux et analytiques, il convient de tenir compte des points suivants:

- Si je veux apprendre la technique, il est judicieux de faire plusieurs répétitions les unes après les autres afin de pouvoir mettre immédiatement le feed-back (personnel, d'un tiers) en pratique;
- Si je maîtrise déjà la technique et que je souhaite la consolider, je peux faire moins de répétitions et changer plus souvent. Le plus souvent, une même situation ne survient qu'une fois pendant un match.

### 3.1.8 Le feed-back

La brochure J+S «Communication» fournit beaucoup d'informations sur le thème du feed-back, du contact avec des joueurs et joueuses, et du contact avec des groupes. Vous pouvez le commander dans le [shop de l'OFSPQ](#).

D'une manière générale, il est primordial de donner un feed-back pendant les entraînements. Pour avoir un impact sur les joueurs et joueuses, il doit être donné immédiatement et être formulé de manière positive. Quelques aspects importants de notre langue sont mentionnés brièvement ici, car les entraîneurs doivent éviter d'utiliser les mots suivants pendant l'entraînement et les compétitions:

- NÉGATIONS:

Notre cerveau ne peut pas traiter les négations. La première réaction est toujours celle que l'on devrait en fait éviter. C'est pourquoi nous devons apprendre à dire à nos joueurs et joueuses ce qu'ils doivent faire!

- CONCENTREZ-VOUS!

Quand l'entraîneur ne sait plus quoi dire, il dit souvent «Concentrez-vous!». Mais, à l'instar de toutes les phrases que nous utilisons, nous voulons la plupart du temps dire tout à fait autre chose, seulement, souvent, nous ne savons pas quoi. Vous voulez par exemple qu'ils prêtent attention à quelque

chose, qu'ils mémorisent le plan des matches, qu'ils fassent attention à leur jeu de jambes, qu'ils améliorent leur langage corporel, etc.

- **MAIS:**

Le mot «mais» vous fait relativiser tout ce que vous venez de dire. Si vous donnez un feed-back positif avec un «mais», les joueurs et joueuses ne retiendront que le «mais».

- **ESSAI:**

L'essai anticipe déjà la possibilité de l'échec et fournit un prétexte avant même que l'action ait débuté. Un joueur ou une joueuse doit réaliser une action avec le but de réussir. S'il fait une erreur, il pourra en tirer un enseignement.

### 3.2 Les aides à l'entraînement

#### 3.2.1 Les Swiss Volley Guidelines

Les Swiss Volley Guidelines ont pour but de mettre à la disposition des entraîneurs engagés un outil qui leur facilite le travail.

Le contenu relatif au sport d'élite, qui constitue une base commune pour la formation des joueurs et joueuses dans la SAR, la TS et l'équipe nationale, est en phase constructive. Les guidelines comprennent pour le moment les documents suivants:

- Guide de formation
- Guide technique
- Vidéos techniques

Vous trouverez les documents mentionnés dans leur version actuelle [ici](#).

Les contenus relatifs au sport de masse seront adaptés à partir de 2016 et complétés avec des unités d'entraînement finies.

#### 3.2.2 Les manuels J+S

Après près de dix ans, de nouveaux manuels dédiés au volleyball seront publiés à partir de 2016. Ceux-ci ont été retouchés en profondeur tant sur le plan de la structure que du contenu. L'idée était de fournir davantage d'indications et de conseils concrets aux entraîneurs pour concevoir leur entraînement.

Il y aura les manuels suivants:

- **Comprendre le volleyball**  
Le manuel donne un aperçu du volleyball, ainsi que des indications sur la méthodologie de l'entraînement, le programme d'entraînement et la conception de l'entraînement.
- **Jouer au volleyball**  
Le manuel est construit comme la carrière d'un athlète pour le sport de masse et montre, outre l'ensemble des techniques et des systèmes de jeu essentiels, quels contenus il faut transmettre aux joueurs et joueuses à quel niveau de formation. Par ailleurs, le manuel compte une pléiade d'exercices globaux et analytiques sur les techniques et les systèmes de jeu mentionnés.

Les personnes intéressées peuvent commander les nouveaux manuels [ici](#).

#### 3.2.3 Les aides générales à l'entraînement

Depuis plusieurs années, Swiss Volley recueille toutes les informations relatives au thème de l'entraînement dans le Swiss Volley Magazine et le cahier pratique mobile.

Vous trouverez les documents [ici](#).

### 3.2.4 La FIVB

La Fédération Internationale de Volleyball (FIVB) rassemble des documents sur le thème de l'entraînement et du coaching, et les met gratuitement à la disposition du grand public.

Vous trouverez ces documents [ici](#).

### 3.3 La formation et le perfectionnement

J+S est responsable de la formation des entraîneurs travaillant avec la relève et propose à ceux-ci des formations à des prix abordables dans toute la Suisse. La formation au volleyball J+S sera complètement renouvelée en 2016 (nouvelles brochures, nouveaux contenus de cours) et sera ainsi adaptée pour les prochaines années.

Vous trouverez ici toutes les informations sur le thème du volleyball et de J+S:

<http://www.jugendundsport.ch/internet/js/fr/home/volleyball/uebersicht.html>

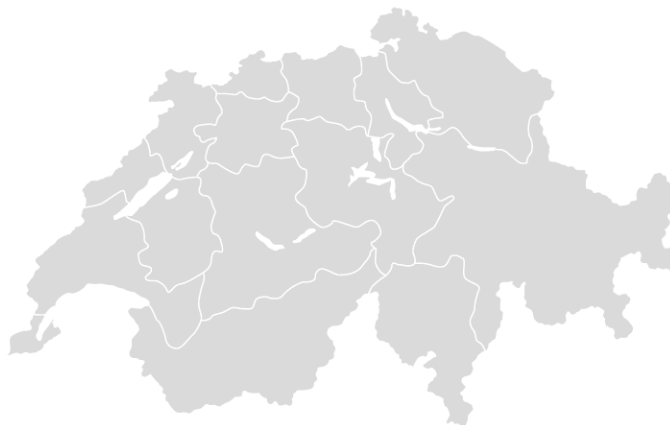
Selon l'âge des joueurs et joueuses encadrés, nous parlons de J+S Kids (5-10 ans) ou de J+S (11-20 ans). La catégorie d'âge J+S Kids dispose de ses propres formations et perfectionnements:

<http://www.jugendundsport.ch/internet/js/fr/home/volleyball/kindersport.html>



### 4 Swiss Volley et ses associations régionales

La Suisse est divisée en 15 régions de volleyball. Chaque région dispose de sa propre association régionale, qui est elle-même membre de la fédération nationale Swiss Volley. Les clubs de volleyball sont membres de l'association régionale dont ils dépendent et de Swiss Volley.



#### 4.1 Les rôles

Les rôles et responsabilités de chaque association sont réglementés.

- La fédération nationale est responsable du domaine du sport d'élite national, des compétitions suprarégionales ainsi que de la représentation du volleyball suisse à l'étranger.
- Les associations régionales sont responsables du développement du domaine du sport de masse, des compétitions régionales ainsi que du domaine du sport d'élite régional.

Le tableau ci-dessous vous donne un petit aperçu des responsabilités et des délimitations:

Thème	Swiss Volley	Association régionale
Championnat	1 <sup>re</sup> ligue, LNB, LNA; Swiss Cup; Journées nationales de jeu Kids Volley; Championnats suisses de la relève; Championnats suisses des seniors; Coop Beachtour A1; Beachtour national A2-A3 Coop Junior Beachtour;	5 <sup>e</sup> ligue à 2 <sup>e</sup> ligue; Coupe régionale; Ligues juniors régionales; Journées régionales de jeu Kids Volley; Easy League & Beach Easy League Beachtour régional B1-B3; Beachtour Senior;
Représentation des clubs auprès de	FIVB et CEV; OFSPÖ; Swiss Olympic;	Autorités et services cantonaux; Service cantonal J+S; Swiss Volley;
Engagement dans le sport de masse	Projet Kids Volley; Projet school volley; Projet «Coach the Coach» Conseils pour les entraîneurs et les clubs;	Projets régionaux et soutien aux projets nationaux; À lire sur le site Internet de chaque association régionale;
Engagement dans le sport d'élite	Équipes nationale d'élite et de la relève dans le volleyball et le beach volley; Coordination du sport d'élite; Détection PISTE - Cadets;	Équipes SAR (VB, BVB); Talent Schools (VB, BVB); Détection PISTE - SAR et Junior;
Arbitrage	CFA (arbitres nationaux)	CRA (arbitres nationaux)

### 4.2 Les championnats de la relève

Au niveau régional, Swiss Volley recommande le modèle de championnat suivant.

Généralités		Régional				National			
Âge	J+S	d	h	CHR	Quali CS	Tournois	1 <sup>er</sup> jour CS	2 <sup>e</sup> jour CS	Finale CS
Env. 5-6	Sport des enfants	KV N-1		aucun CHR		Jours de matches			
Env. 6-7		KV N-2		aucun CHR		Jours de matches			
Env. 7-8		KV N-3		aucun CHR		Jours de matches			
Env. 8-10		KV N-4 = M11		aucun CHR		Jours de matches			
11-12	Sport des jeunes	MINI M13		oui	CHR				24 équipes / sexe
13-14		M15	M15	oui	Tournoi		16 équipes / sexe	8 équipes / sexe	Final Four
15-16		M17	M17	oui	Tournoi		16 équipes / sexe	8 équipes / sexe	Final Four
17-18		M19	M19	oui	Tournoi		16 équipes / sexe	8 équipes / sexe	Final Four
19-22		M23	M23	oui	Tournoi		16 équipes / sexe	8 équipes / sexe	Final Four

d / m ... Dames (filles) / hommes (garçons)

KV ... Kids Volley

CHR ... Championnat régional

M18/M19 ... 1<sup>re</sup> compétition - dames / 2<sup>e</sup> compétition - hommes

... Les championnats régionaux sont organisés de manière interrégionale.

... Championnats régionaux pas identiques avec autorisation pour le Championnat suisse

Jusqu'à la catégorie M11, les joueurs et joueuses jouent 3 contre 3, puis 4 contre 4 au niveau M13, sur un terrain réduit. De plus, les M11 utilisent une balle plus légère.

Au-dessus de la catégorie M13, les associations régionales suivantes proposent un championnat MINI (4 contre 4 ou 3 contre 3) pour faciliter la participation aux championnats officiels:

Région	MINI jusqu'à la catégorie	Région	MINI jusqu'à la catégorie	Région	MINI jusqu'à la catégorie
Genève		Fribourg	M13	Suisse centrale	M15
Vaud	M15	Berne		Zurich	M13 (f), M15 (m)
Valais	M13	Soleure		Suisse nord-est	M15, MINI Open
Neuchâtel		Bâle	M15 (f), M16 (m)	GSGL	M17
Jura-Seeland		Argovie	M13	Tessin	M13

### 4.3 Les coordonnées de Swiss Volley

Vous trouverez les coordonnées actuelles sur le [site Internet](#) de Swiss Volley.

### 4.4 Les coordonnées des associations régionales

Swiss Volley Région	Site Internet	Interlocuteur	e-mail
Genève	<a href="http://www.agvb.ch">www.agvb.ch</a>		secretariat@agvb.org
Vaud	<a href="http://www.srvv.ch">www.srvv.ch</a>	Katja Panchaud	secretariat@srvv.ch
Valais	<a href="http://www.acvzb.ch">www.acvzb.ch</a>		nelke@rhone.ch
Neuchâtel	<a href="http://www.svrn.ch">www.svrn.ch</a>		info@svrn.ch
Jura-Seeland	<a href="http://www.svrjs.ch">www.svrjs.ch</a>		v.brechet@svrjs.ch
Fribourg	<a href="http://www.swissvolley-fribourg.ch">www.swissvolley-fribourg.ch</a>	Angela Aebischer	admin@swissvolley-fribourg.ch
Berne	<a href="http://www.volleybern.ch">www.volleybern.ch</a>		info@volleybern.ch
Soleure	<a href="http://www.svrs.ch">www.svrs.ch</a>		sekretariat@svrs.ch
Bâle	<a href="http://www.volleybasel.ch">www.volleybasel.ch</a>	Christine Gugger	info@volleybasel.ch
Argovie	<a href="http://www.svra.ch">www.svra.ch</a>	Regula Rügge	gs@svra.ch
Suisse centrale	<a href="http://www.r-v-i.ch">www.r-v-i.ch</a>	Esther Schibig	esther.schibig@r-v-i.ch
Zurich	<a href="http://www.svrz.ch">www.svrz.ch</a>		sekretariat@r-v-z.ch
Suisse nord-est	<a href="http://www.rvno.ch">www.rvno.ch</a>	Hedy Hauser	sekretariat@rvno.ch
GSGL	<a href="http://www.gsgl.ch">www.gsgl.ch</a>	Ursina Thöny	sekretariat@gsgl.ch
Tessin	<a href="http://www.ticinovolley.ch">www.ticinovolley.ch</a>	Barbara Volpe	presidente@ticinovolley.ch

## 5 Le concept de la relève de Swiss Volley

Le concept de la relève de Swiss Volley donne une structure au sport de performance de la relève et définit les domaines du sport de masse ainsi que du sport de performance dans la promotion de la relève. Le concept représente les structures existantes et régie les rôles et tâches de chaque autorité responsable, comme les équipes nationales, les Talent Schools régionales et la SAR.

Il définit également les objectifs de chaque domaine de la promotion de la relève. Le concept de la relève est mis en œuvre par les responsables de la relève de volleyball et de beach volley.

Vous trouverez le concept actuel de la relève de Swiss Volley [ici](#).

### 5.1 Détection des talents

Toutes les détections de talents Swiss Volley ont un point commun: elles recherchent des joueurs et joueuses ayant les dispositions physiques (hauteur) et la volonté requise pour jouer dans les meilleures ligues internationales ou nationales de volleyball. Les succès obtenus en compétitions ainsi que le savoir actuel ne sont pas déterminants dans les jeunes années.

Les détections de talents se déroulent sous la forme de tests PISTE une fois par an, normalement à l'automne entre septembre et novembre, dans chaque groupe d'âge séparément. Outre une base pour la sélection de joueurs et joueuses pour les différents cadres de la relève (SAR, TS et les équipes nationales), les résultats du test donnent aux joueurs et joueuses qui y prennent part un feed-back sur leur développement personnel au fil des ans.

Vous trouverez des informations sur les tests PISTE [ici](#).

L'association régionale ou Swiss Volley informe les joueurs et joueuses SAR ou Cadets des dates de détection à venir par e-mail ou par courrier postal. Les dates sont également publiées sur le site Internet des associations régionales et de Swiss Volley. Les joueurs et joueuses intéressés s'inscrivent, selon leur âge, directement auprès l'association régionale (SAR et Juniors) ou de la fédération nationale (Cadets).

Les jeunes joueurs et joueuses ont souvent besoin d'être encouragés par leur entraîneur pour se présenter à une détection. Nous demandons donc aux entraîneurs dans les clubs de les soutenir davantage dans cette démarche!

Pour découvrir si vous ou vos joueurs et joueuses êtes également un talent, faites le [test du talent](#) exhaustif ou le [talent check](#) rapide!

### 5.2 La SAR (Sélection de l'Association Régionale)

L'équipe régionale SAR est le premier cadre officiel de la relève de Swiss Volley. La catégorie d'âge des joueuses est M15 et celle des joueurs est M16. Le cadre SAR est composé selon le potentiel des joueurs et joueuses, et s'entraîne généralement une à deux fois par semaine, en fonction de la région.

Fin avril, les équipes SAR des quinze régions se mesurent lors des championnats suisses SAR. Au sens du concept de la relève, ce tournoi officiel est avant tout un outil de détection pour les entraîneurs nationaux.

Selon le concept de la relève, toutes les régions doivent proposer une SAR de beach volley à la suite des championnats suisses SAR. En fonction de leur classement, les équipes prennent ensuite part au championnat suisse de beach volley fin août.

Vous trouverez plus d'informations sur la SAR dans le «[concept actuel de la relève de Swiss Volley](#)» ainsi que dans la «[stratégie des cadres de la relève et sélection](#)».

### 5.3 Talent School

Les treize Talent Schools pour filles et garçons sont la base pour la formation technique et tactique des meilleurs joueurs et joueuses du pays. Les Talent Schools collaborent étroitement avec les équipes nationales, garantissant ainsi une bonne formation des joueurs et joueuses. Elles soutiennent ainsi les clubs régionaux dans leur travail de formation.

En combinaison avec une classe de sport ou un apprentissage de sportif, les joueurs et joueuses ont la possibilité d'avoir un volume d'entraînement plus important pour parvenir à l'élite nationale ou internationale tout en obtenant un diplôme scolaire ou professionnel.

En général, tous les joueurs et joueuses ainsi que les clubs sont informés de la tenue d'un entraînement de sélection. Les joueurs et joueuses qui ont participé à une détection des talents et ont reçu une Talent Card régionale ou nationale (voir point 5.5) en raison de leurs résultats, devraient en plus être directement contactés par les coordinateurs des Talent Schools.

En cas d'adhésion à une Talent School, le coordinateur veille à répondre à toutes les exigences des joueurs et joueuses (volume d'entraînement, etc.).

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les Talent Schools, leurs sites et les interlocuteurs [ici](#).

### 5.4 Les équipes nationales de la relève de volleyball et de beach volley

Lors des championnats suisses et du Coop Junior Beachtour, les joueurs et joueuses sont examinés en permanence. Pour être sélectionnés dans une équipe nationale, les joueurs et joueuses intéressés doivent participer aux détections PISTE Cadets début septembre ou aux détections PISTE Juniors à partir de 17 ans dans les régions. Les équipes nationales de la relève sélectionnent leurs joueurs et joueuses selon les mêmes critères que tous les autres cadres: en fonction du potentiel que reflètent, entre autres, les résultats du test PISTE. C'est pourquoi les succès obtenus en compétitions ne sont pas l'objectif principal des équipes nationales cadets.

Suivant le concept de la formation en alternance, les joueurs et joueuses ne décident de prioriser l'une des deux disciplines, volleyball ou beach volley, qu'après la catégorie d'âge M17 (filles) et M18 (garçons). Après cet âge, il est toujours possible de jouer dans les équipes nationales des deux disciplines, si le temps le permet.

Vous trouverez plus d'informations sur les équipes nationales de la relève et sur la décision de prioriser le volleyball ou le beach volley dans le «[concept actuel de la relève de Swiss Volley](#)» ainsi que dans la «[stratégie des cadres de la relève et sélection](#)».

### 5.5 La Swiss Olympic Talent Card

Les Swiss Olympic Talent Cards sont remises sur la base des résultats obtenus au test PISTE. Swiss Volley évalue tous les tests PISTE (SAR, Cadets, Juniors) et envoie les résultats à Swiss Olympic fin décembre, avec une évaluation. En parallèle, Swiss Volley communique directement le résultat du test aux participantes et aux participants, et les informe si une demande a été transmise à Swiss Olympic pour l'émission d'une Talent Card.

Dans certains cantons, les Swiss Olympic Talent Cards sont indispensables pour être intégré à une classe de sport. En général, les joueurs et joueuses qui sont titulaires d'une Swiss Olympic Talent Card nationale sont privilégiés.

Vous trouverez plus d'informations sur ce thème sur le site Internet de [Swiss Olympic](#).

## A. FAQ

### A.1 Comment puis-je savoir à quelle association régionale mon club appartient?

Sur cette [page](#), vous verrez à quelle association régionale votre club appartient. Si votre club se trouve dans une région frontalière de deux associations, vous pouvez en principe choisir celle à laquelle vous appartenez ou l'une des associations régionales vous adressera à l'autre.

### A.2 Je souhaite que mon club soit admis au sein d'une association régionale. Que dois-je faire?

Généralement, le club doit déposer une demande d'admission auprès d'une association régionale. Celle-ci vérifie si elle est compétente pour votre localisation et admet ensuite le club.

Vous obtiendrez de plus amples informations auprès des responsables des [associations régionales](#).

### A.3 Je voudrais participer à un championnat (relève, élite) avec une équipe. Que dois-je faire?

Si votre club est déjà membre d'une association régionale, mettez-vous en relation avec le responsable de la relève régional de celle-ci. Celui-ci vous fournira toutes les informations nécessaires.

Si votre club n'est pas encore membre d'une association régionale, il faut d'abord que celle-ci admette votre club pour qu'il puisse participer à un championnat.

Ensuite, vous devez inscrire votre équipe dans la région jusqu'à la date de fin d'adhésion. Les dates de fin d'adhésion pour les équipes Minis et Cadets varient d'une région à l'autre.

Région	Date de fin d'adhésion relève	Région	Date de fin d'adhésion relève	Région	Date de fin d'adhésion relève
Genève		Fribourg	20.05	Suisse centrale	tournois en septembre championnat en mai
Vaud	jusqu'en mai	Berne		Zurich	fin septembre
Valais	jusqu'aux M17 - automne à partir des M17 - mai	Soleure		Suisse nord-est	31.05
Neuchâtel		Bâle	fin août	GSGL	fin août
Jura- Seeland		Argovie	M23 (d) - mai Kids, jusqu'aux M19 - 31.08	Tessin	équipes Cadets 15.09 Minis 30.09

Dans certaines régions, il y a des exceptions pour les équipes scolaires qui souhaitent participer à un championnat régional. Par exemple, il est possible que l'équipe scolaire participe à un championnat régional si elle a pris des licences pour chaque joueur et joueuse.

Région	Participation sans club membre	Région	Participation sans club membre	Région	Participation sans club membre
Genève		Fribourg	non	Suisse centrale	oui, IEL + tournois
Vaud	oui	Berne		Zurich	jusqu'aux M19
Valais	non	Soleure		Suisse nord-est	M15 & <a href="#">Schülercup</a>
Neuchâtel		Bâle	après accord	GSGL	<a href="#">Bündner Minitour</a>
Jura- Seeland		Argovie	oui	Tessin	pas d'équipe scolaire



## A.4 Quels joueurs et joueuses ont besoin d'une licence?

À partir de la catégorie d'âge Kids Volley, les joueurs et joueuses ont besoin d'une licence officielle pour participer aux compétitions des associations régionales de Swiss Volley. Le montant de la cotisation dépend de l'âge du joueur et de la joueuse, et est défini dans le [règlement de volleyball](#) (page 80):

### Saison 2015/2016

- Kids Volley GRATUIT
- Minis M13 CHF 15.-
- Cadets M15 CHF 30.-
- Junior(e)s CHF 60.-
- Ligue régionale CHF 110.-
- Ligue nationale CHF 250.-

Les cotisations permettent à Swiss Volley de financer des projets en faveur du sport de masse régional (School Volley 2016, Coach the Coach, etc.) ainsi que du sport d'élite régional (SAR, Talent School) et national (équipes nationales féminines et masculines, équipes nationales de la relève filles et garçons).

## A.5 Joueurs et joueuses avec un passeport étranger?

Concernant les joueurs et joueuses avec un passeport étranger, une distinction est faite entre ceux qui ont pris leur première licence en Suisse (la fédération d'origine est la Suisse) et ceux qui ont pris leur première licence à l'étranger (la fédération d'origine est le pays dans lequel le joueur ou la joueuse a pris sa première licence).

Si un joueur ou une joueuse a la Suisse comme fédération d'origine, il ou elle doit être traité(e) comme un joueur ou une joueuse suisse conformément au règlement de la FIVB.

Si la fédération d'origine est étrangère, le joueur ou la joueuse doit être transféré(e) toutes les années de l'étranger en Suisse.

Vous trouverez la procédure correspondante [ici](#).

## A.6 Je voudrais commander des licences pour mon équipe. Comment dois-je faire?

Les licences pour les équipes se commandent via l'outil MyVolley Manager de Swiss Volley. Chaque club a accès au système et peut ainsi commander les licences pour ses joueurs et joueuses. Les données d'accès à MyVolley Manager sont communiquées au club dès que l'association régionale transmet les coordonnées du club et l'adresse de correspondance à Swiss Volley. Les données d'accès sont envoyées à l'adresse de correspondance indiquée.

Le système MyVolley Manager se trouve [ici](#).

## A.7 Existe-t-il un manuel pour MyVolley Manager?

Oui, Swiss Volley met à disposition un manuel complet sur MyVolley Manager.

La version actuelle du manuel se trouve [ici](#).

## A.8 Le club doit-il engager et former des arbitres?

La nécessité pour un club d'engager des arbitres afin de pouvoir jouer dans une ligue juniors dépend des règlements de chaque association régionale.

Région	Arbitre pour équipes de la relève	Région	Arbitre pour équipes de la relève	Région	Arbitre pour équipes de la relève
Genève		Fribourg	non	Suisse centrale	oui, sauf pour un tournoi
Vaud	oui	Berne		Zurich	arbitre à partir des M23
Valais	arbitre à partir des	Soleure		Suisse	arbitre à partir des



# Trucs et astuces pour les clubs et les entraîneurs

	M17			nord-est	M23
Neuchâtel		Bâle	arbitre à partir des M23	GSGL	non
Jura-Seeland		Argovie	oui (arbitre junior), arbitre à partir des M23	Tessin	arbitre à partir des M17

La formation des arbitres au niveau régional incombe à la CRA (Commission régionale d'arbitrage) de chaque association régionale. Normalement, les joueurs et joueuses de plus de 15 ans peuvent suivre un cours de marqueurs et passer, à partir de 16 ans, un examen d'arbitrage.

## **A.9 Où puis-je trouver les règlements nationaux et régionaux?**

Toutes les informations relatives aux compétitions nationales et régionales sont contenues dans le règlement de Swiss Volley pour la saison concernée.

Le règlement actuel de Swiss Volley se trouve [ici](#).

Il peut y avoir des différences pour les compétitions régionales. Aussi, informez-vous sur le site Internet de chaque [association régionale](#).

## **A.10 Où puis-je trouver les règles officielles de volleyball?**

Les règles officielles de volleyball se trouvent dans leur version actuelle en anglais, en français, en espagnol et en russe sur le site Internet de la [FIVB](#).

### **B. Exemple: Volley Espoir Biel | Bienne**

L'exemple du club Volley Espoir Biel | Bienne (<http://volley-espoirs.ch/>) montre comment un groupe de volleyball du sport scolaire facultatif de Biel-Bienne est devenu un club de volleyball couronné de succès.

Depuis 2011/2012, l'équipe de volleyball du sport scolaire facultatif de Biel-Bienne a participé au championnat Minis de l'association régionale Jura-Seeland. Les 48 joueurs et joueuses du sport scolaire facultatif ont tellement bien joué que les meilleurs d'entre eux ont déjà représenté la région en 2013, à l'occasion de leur deuxième année d'existence seulement, au championnat suisse de la relève M13.

Au moment du championnat suisse de la relève M13, les entraîneurs savaient déjà qu'il ne serait pas possible de poursuivre le travail avec l'équipe de volleyball la saison suivante, car, conformément au règlement, seuls les clubs sont autorisés à participer au championnat M15 ordinaire de l'association régionale Jura-Seeland. En connaissance de cause et convaincus de l'engagement des entraîneurs ainsi que de la joie et de l'enthousiasme de leurs enfants, un groupe de parents a décidé de fonder un club pour que l'aventure se poursuive.

Toutefois, soucieux de garantir la qualité de l'encadrement, les parents savaient qu'ils devaient fonder un club qui ne repose pas uniquement sur l'engagement d'entraîneurs bénévoles. Dès le début, ils ont donc mis au point un modèle de financement reposant sur des cotisations de membre, qui a permis d'indemniser les entraîneurs entre 35 francs et 50 francs de l'heure, selon leur qualification J+S ou toute autre expérience. Comme les sponsors et les donateurs ont été et sont difficiles à trouver, cela signifie qu'une joueuse M15 qui s'entraîne deux à trois fois par semaine (y compris licence et maillot) paye actuellement une cotisation de membre annuelle de 550 francs par saison. Après la fondation au printemps 2014, 47 des 48 joueurs et joueuses d'origine du sport scolaire facultatif sont devenus membres du nouveau club Volley Espoir Biel | Bienne. Et ils ont du succès. En 2015, le club a une fois de plus représenté la région de Jura-Seeland aux championnats suisses de la relève. Cette fois, en plus de la catégorie M13, également sur grand terrain dans la catégorie M15.

Du fait du montant des indemnités des entraîneurs, le club peut désormais bénéficier du savoir-faire d'entraîneurs formés: un investissement qui se traduit par des résultats positifs en championnat.

Cet exemple de fondation réussie d'un club doit encourager d'autres clubs à indemniser leurs entraîneurs à la hauteur de leur travail.

### C. Cotisations salariales pour les employeurs et les salariés

Selon le montant des indemnités versées aux entraîneurs, les cotisations patronales suivantes peuvent être importantes pour les clubs.

#### C.1 Obligation d'affiliation à l'assurance sociale (AVS/AI/PC/AC)

Un club, au même titre que tout employeur, est tenu de payer des prestations sociales lorsque les salaires versés à une personne (salaire et paiements en nature) dépassent le seuil de 2300 francs par an. C'est le plus souvent le cas lorsqu'un club verse une indemnité décente à ses entraîneurs.

Vous trouverez des renseignements généraux sur ce thème sur le [site Internet](#) de l'assurance sociale suisse.

Pour obtenir d'autres renseignements pour votre club, veuillez vous adresser à votre [caisse cantonale de compensation](#).

#### C.2 Assurance-accident (AA)

Si vous êtes employeur au sens de l'AVS, vous êtes tenu d'assurer vos salariés contre les accidents. Les employeurs sont eux-mêmes assurés dans les cas suivants:

- accidents professionnels,
- accidents non professionnels,
- maladies professionnelles.

Les coûts des primes d'assurance pour les accidents professionnels et les maladies professionnelles sont à la charge de l'employeur, ceux pour l'assurance contre les accidents non professionnels sont à la charge du salarié. En tant qu'employeur, vous devez cependant verser des primes d'assurance à l'assurance et déduire celles-ci du salaire du salarié.

**ATTENTION:** si le salarié travaille moins de huit heures par semaine chez vous, il n'est assuré chez vous que contre les accidents professionnels et les maladies professionnelles, mais pas contre les accidents non professionnels (attention: ne pas suspendre la couverture accidents de l'assurance-maladie!).

Vous trouverez plus d'informations sur ce thème sur la [page](#) suivante du site Internet de l'AVS-AI.

Notre sponsor [La Mobilière](#) peut également vous faire une offre d'assurance-accident.

#### C.3 Allocation familiale (AF)

Les employeurs financent les allocations familiales en versant à la caisse d'allocations familiales des cotisations prélevées sur les salaires soumis à l'AVS qu'ils versent à leurs salariés. Le montant des cotisations diffère d'un canton et d'une caisse d'allocations familiales à l'autre. Dans le canton du Valais, les salariés et salariées doivent contribuer au financement.

Vous trouverez des informations sur ce thème sur la [page](#) suivante.

#### C.4 Prévoyance professionnelle (PP)

Tout salarié doit être assuré auprès d'une assurance de prévoyance professionnelle (LPP). Tous les salariés d'une entreprise avec un revenu annuel total supérieur à CHF 21 150.- sont obligatoirement assurés dans la caisse de pension de l'employeur. L'employeur est libre de choisir l'assurance et les primes sont à sa charge.

Cela signifie que si un salarié gagne moins de CHF 21 150.- dans le club, il n'est pas tenu d'adhérer à la caisse de pension de l'employeur.

Vous trouverez [ici](#) plus d'informations sur le deuxième pilier, la LPP.

Vous trouverez plus d'informations sur ce thème sur la [page](#) suivante du site Internet de l'AVS-AI.

### D. Feuilles de calcul pour les cotisations de membre

Voici une possibilité, exemplaire pour beaucoup d'autres possibilités, de calculer les cotisations de membre. Par la suite, nous vous présentons trois variantes (fréquence d'entraînement) avec chacune trois taux d'indemnité différents pour les entraîneurs.

Les points suivants sont identiques dans tous les exemples:

#### Situation de départ

- Il y a x entraînement(s) de 90 minutes par semaine;
- 14 ou 20 joueurs et joueuses participent à l'entraînement et payent des cotisations de membre;
- Le groupe d'entraînement, divisé en plusieurs équipes, participent à des championnats Minis;
- L'entraînement est dirigé par une personne possédant une reconnaissance J+S (diplôme en fin d'année);

#### Que doit couvrir la cotisation de membre?

- Indemnités des entraîneurs;
- Matériel (balles, maillots, etc.);
- Cotisations à l'association (frais d'inscription, frais de club, etc.);
- Contribution administrative (secrétariat, consommables, site Internet, etc.);

#### Quelles sont les sources de recettes possibles?

- Cotisation de membre
- Fonds J+S
- Sponsors
- Donateurs
- Subventions, financements de projets

#### Taux pour les fonds J+S

En fonction du nombre de joueurs et de joueuses dans un entraînement, ainsi que du nombre d'entraînements par semaine, les fonds J+S peuvent représenter des subventions considérables.

Le calcul des fonds J+S se base sur une présence des joueurs et joueuses de 80%. C'est une valeur réaliste qui peut généralement être atteinte.

**IMPORTANT:** le coach J+S du club peut annoncer un cours J+S même si l'entraîneur ne dispose pas encore de l'autorisation pour cette catégorie d'âge ou si la reconnaissance n'est plus valable au début du cours. Dans un tel cas, il est essentiel que l'entraîneur obtienne son autorisation (perfectionnement J+S, formation J+S) AVANT la fin du cours, pour que les fonds J+S soient accordés.

# Trucs et astuces pour les clubs et les entraîneurs

## Variante 1 – Kids Volley et Mini Volleyball

### Une unité d'entraînement par semaine

#### Calcul (en CHF)

Frais d'entraîneurs			Taux horaire	25
Nombre de semaines	h	entraîneur/sem		
38	2.0	1	Entraînement avec avec échauff./étir.	1'900
4	4.0		Coaching, 4 tournois de 4h	400
				<b>2'300</b>
				<b>par an</b>
<b>Charges sociales sur le salaire</b>				
				Charges patronales
AVS / AI / PC (10,30%)				0 50%
AC (2,20%)				0 50%
LAA (1%)				0 100%
CAF (env. 1,5%)				0 100%
Frais administratifs AVS (env. 5% de AVS / AI / PC)				0 100%
				<b>0</b>
				<b>par an</b>

Frais de matériel		par unité	total	amortissements	
16	balles de volley	100	1600	400	renouveler tous les 4 ans
2	paire d'antennes	70	140	70	renouveler tous les 2 ans
18	maillots avec numéros	30	540	180	renouveler tous les 3 ans
			<b>1740</b>	<b>650</b>	<b>par an</b>

Cotisations à l'association		
Montant estimé pour les frais d'équipe/de club		<b>150</b>

Salles/administration		
Montant estimé pour le loyer des salles/site Internet/divers		<b>150</b>

Fonds J+S		
Taux au 1 <sup>er</sup> août 2015	1.30	
Fonds J+S/an	988	
Présence des enfants	80%	
Fonds J+S/groupe	790	

Relevé de frais			
<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
Fonds J+S (80%)	790	Frais d'entraîneurs	2'300
Sponsors	0	Charges sociales sur le salaire	0
Donateurs	0	Matériel/an	650
Subventions, projets	0	Cotisations à l'association/etc.	150
Autres	0	Salles/administration	150
<b>Total/an</b>	<b>790</b>	<b>Total/an</b>	<b>3'250</b>
<b>Besoin de financement via des cotisations de membre</b>			
		Recettes	790
		Dépenses	-3'250
			<b>-2'460</b>
<b>Nombre d'enfants</b>	<b>20</b>	<b>Besoin de financement/an/enfant - théorie</b>	<b>123</b>

#### Information

Au besoin de financement calculé s'ajoutent ensuite, selon l'âge des joueurs et joueuses, d'autres frais:

- .) Frais pour les licences (M13 CHF 15.-; M15 CHF 30.-; juniors CHF 60.-)
- .) Frais de trajet pour se rendre à des tournois
- .) Frais pour les camps d'entraînement, tournois

# Trucs et astuces pour les clubs et les entraîneurs

## Deux unités d'entraînement par semaine

### Calcul (en CHF)

Frais d'entraîneurs			Taux horaire	25
Nombre de semaines	h	entraîneur/sem		
38	2.0	2	Entraînement avec avec échauff./étir.	3'800
4	4.0		Coaching, 4 tournois de 4h	400
				<b>4'200</b>
				<b>par an</b>
<b>Charges sociales sur le salaire</b>				
				<b>Charges patronales</b>
			AVS / AI / PC (10,30%)	216 50%
			AC (2,20%)	46 50%
			LAA (1%)	42 100%
			CAF (env. 1,5%)	63 100%
			Frais administratifs AVS (env. 5% de AVS / AI / PC)	11 100%
				<b>378</b>
				<b>par an</b>
<b>Frais de matériel</b>				
		par unité	total	amortissements
16	balles de volley	100	1600	400
2	paire d'antennes	70	140	70
18	maillots avec numéros	30	540	180
				<b>1740</b>
				<b>650</b>
				<b>par an</b>

### Cotisations à l'association

Montant estimé pour les frais d'équipe/de club **150**

### Salles/administration

Montant estimé pour le loyer des salles/site Internet/divers **150**

### Fonds J+S

Taux au 1<sup>er</sup> août 2015 **1.30**  
Fonds J+S/an **1'976**

Présence des enfants **80%**  
Fonds J+S/groupe **1'581**

Recettes		Dépenses	
Fonds J+S (80%)	1'581	Frais d'entraîneurs	4'200
Sponsors	0	Charges sociales sur le salaire	378
Donateurs	0	Matériel/an	650
Subventions, projets	0	Cotisations à l'association/etc.	150
Autres	0	Salles/administration	150
<b>Total/an</b>	<b>1'581</b>	<b>Total/an</b>	<b>5'528</b>
<b>Besoin de financement via des cotisations de membre</b>			
		Recettes	1'581
		Dépenses	-5'528
			<b>-3'948</b>
<b>Nombre d'enfants</b>	<b>20</b>	<b>Besoin de financement/an/enfant - théorie</b>	<b>197</b>

### Information

Au besoin de financement calculé s'ajoutent ensuite, selon l'âge des joueurs et joueuses, d'autres frais:

.) Frais pour les licences (M13 CHF 15.-; M15 CHF 30.-; juniors CHF 60.-)

.) Frais de trajet pour se rendre à des tournois

.) Frais pour les camps d'entraînement, tournois

# Trucs et astuces pour les clubs et les entraîneurs

## Variante 2 – Groupes jouant sur grand terrain

### Une unité d'entraînement par semaine

#### Calcul (en CHF)

Frais d'entraîneurs			Taux horaire	25	
Nombre de semaines	h	entraîneur/sem			
38	2.0	1	Entraînement avec avec échauff./étir.	1'900	
15	2.0		Coaching, 15 matches	750	
				<b>2'650</b>	
				<b>par an</b>	
<b>Charges sociales sur le salaire</b>				<b>Charges patronales</b>	
			AVS / AI / PC (10,30%)	136 50%	
			AC (2,20%)	29 50%	
			LAA (1%)	27 100%	
			CAF (env. 1,5%)	40 100%	
			Frais administratifs AVS (env. 5% de AVS / AI / PC)	7 100%	
				<b>239</b>	
				<b>par an</b>	
<b>Frais de matériel</b>		par unité	total	amortissements	
16	balles de volley	100	1600	400	renouveler tous les 4 an
2	paire d'antennes	70	140	70	renouveler tous les 2 an
18	maillots avec numéros	30	540	180	renouveler tous les 3 an
			1740	650	<b>par an</b>
<b>Cotisations à l'association</b>					
Montant estimé pour les frais d'équipe/de club				150	
<b>Salles/administration</b>					
Montant estimé pour le loyer des salles/site Internet/divers				150	
<b>Fonds J+S</b>					
Taux au 1 <sup>er</sup> août 2015	1.30				
Fonds J+S/an	692				
Présence des enfants	80%				
Fonds J+S/groupe	553				

Recettes		Dépenses	
Fonds J+S (80%)	553	Frais d'entraîneurs	2'650
Sponsors	0	Charges sociales sur le salaire	239
Donateurs	0	Matériel/an	650
Subventions, projets	0	Cotisations à l'association/etc.	150
Autres	0	Salles/administration	150
<b>Total/an</b>	<b>553</b>	<b>Total/an</b>	<b>3'839</b>
<b>Besoin de financement via des cotisations de membre</b>			
	Recettes	553	
	Dépenses	-3'839	
		<b>-3'285</b>	
<b>Nombre d'enfants</b>	<b>14</b>	<b>Besoin de financement/an/enfant - théorie</b>	<b>235</b>

#### Information

Au besoin de financement calculé s'ajoutent ensuite, selon l'âge des joueurs et joueuses, d'autres frais:

- .) Frais pour les licences (M13 CHF 15.-; M15 CHF 30.-; juniors CHF 60.-)
- .) Frais de trajet pour se rendre à des tournois
- .) Frais pour les camps d'entraînement, tournois

# Trucs et astuces pour les clubs et les entraîneurs

## Deux unités d'entraînement par semaine

### Calcul (en CHF)

Frais d'entraîneurs			Taux horaire	25
Nombre de semaines	h	entraîneur/sem		
38	2.0	2	Entraînement avec avec échauff./étir.	3'800
15	2.0		Coaching, 15 matches	750
				<b>4'550 par an</b>
<b>Charges sociales sur le salaire</b>				
				Charges patronales
AVS / AI / PC (10,30%)				234 50%
AC (2,20%)				50 50%
LAA (1%)				46 100%
CAF (env. 1,5%)				68 100%
Frais administratifs AVS (env. 5% de AVS / AI / PC)				12 100%
				<b>410 par an</b>
<b>Frais de matériel</b>				
		par unité	total	amortissements
16	balles de volley	100	1600	400 renouveler tous les 4 ans
2	paire d'antennes	70	140	70 renouveler tous les 2 ans
18	maillots avec numéros	30	540	180 renouveler tous les 3 ans
				<b>1740 650 par an</b>

### Cotisations à l'association

Montant estimé pour les frais d'équipe/de club **150**

### Salles/administration

Montant estimé pour le loyer des salles/site Internet/divers **150**

### Fonds J+S

Taux au 1<sup>er</sup> août 2015 **1.30**  
Fonds J+S/an **1'383**

Présence des enfants **80%**  
Fonds J+S/groupe **1'107**

Recettes		Dépenses	
Fonds J+S (80%)	1'107	Frais d'entraîneurs	4'550
Sponsors	0	Charges sociales sur le salaire	410
Donateurs	0	Matériel/an	650
Subventions, projets	0	Cotisations à l'association/etc.	150
Autres	0	Salles/administration	150
<b>Total/an</b>	<b>1'107</b>	<b>Total/an</b>	<b>5'910</b>
<b>Besoin de financement via des cotisations de membre</b>			
	Recettes		1'107
	Dépenses		-5'910
			<b>-4'803</b>
<b>Nombre d'enfants</b>	<b>14</b>	<b>Besoin de financement/an/enfant - théorie</b>	<b>343</b>

### Information

Au besoin de financement calculé s'ajoutent ensuite, selon l'âge des joueurs et joueuses, d'autres frais:

.) Frais pour les licences (M13 CHF 15.-; M15 CHF 30.-; juniors CHF 60.-)

.) Frais de trajet pour se rendre à des tournois

.) Frais pour les camps d'entraînement, tournois